

# Compte rendu du Conseil municipal du

## Mercredi 15 septembre 2021

Le Conseil a examiné les questions suivantes :

### **Statuts du SIEG**

Le SIEG gère le réseau électrique du transformateur jusqu'aux compteurs. Il participe à hauteur de 50% aux travaux des communes. Il devient **Territoire d'Énergie Puy de Dôme** afin d'accompagner les collectivités vers les énergies renouvelables.

### **Transports scolaires**

Ils sont gérés par la région qui a confié le marché à l'entreprise **Schmidt-Berger** du Puy-en-Velay sur des bases uniquement tarifaires. Depuis la rentrée de nombreux dysfonctionnements sont constatés : pas de bus le soir d'Ambert à St-Amant, regroupement de fait des lignes de La Faye à Echandelys et de La Faye à Condat alors que deux lignes sont prévues ce qui entraîne un départ très tôt et un retour très tardif des enfants. Le Conseil signe la motion de protestation de la Communauté de Communes adressée au Conseil régional en charge des transports scolaires.

### **Motion Sanofi**

Selon nos informations, le site de Vertolaye serait repris par une filiale de Sanofi, ce qui provoque des inquiétudes des agents quant à la pérennité du site et des avantages acquis. Le Conseil signe la motion de la Communauté de Communes.

### **Elu référent**

L'élue référente à l'accueil en Livradois-Forez sera chargée de l'accueil des nouveaux arrivants dans le cadre de la politique d'accueil portée par le Parc Livradois-Forez.

Céline Picard est désignée pour la commune et participera à la réunion dans les locaux du Parc le 21 octobre.

### **Carte d'identité d'élue**

Les maires et les adjoints peuvent se voir attribuer une carte d'identité spécifique à barrement tricolore qui leur permet de justifier de leur qualité d'élue, notamment lorsqu'ils agissent comme officiers de police judiciaire. Ces cartes seront demandées pour nos élus.

### **Règlementation des boisements.**

La commune est rattachée au secteur de Cunlhat, la réglementation date de plus de 10 et doit donc être actualisée.

### **Adhésion au CLIC**

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) concerne l'accompagnement des personnes âgées. *(Vous pouvez consulter la brochure d'accueil sur le site internet de la commune à la rubrique Services publics).* Le Conseil renouvelle l'adhésion.

## **Déneigement**

Les discussions sont en cours pour le déneigement des chemins communaux.

## **Adressage**

Le travail avance, des noms d'artères sont d'ores et déjà choisis. Une nouvelle rencontre avec l'interlocutrice de la poste est prévue en novembre.

## **Etat annexe des Sections**

**La section de La Faye** dispose d'un revenu de 9178,25 € auquel il faudra défalquer le prix de l'aménagement de la réserve incendie du village et ajouter le rapport de la coupe de bois.

**La section de Montgheol** dispose de 2398,62€.

**La section Saint-Eloy-Les Amouilhaux** de 8790,59€ auxquels il faudra ajouter le rapport de la coupe de bois à venir.

**Rappel** : conformément à la loi de modernisation du régime des sections de mai 2013, les revenus ne peuvent être partagés entre les ayant droit de la section mais utilisés pour l'entretien, le boisement...

## **Consultation voirie 2021**

3 entreprises (**Colas, Eiffage, Eurovia**) ont été contactées pour l'obtention de devis concernant le goudronnage de la route des Salles, la réfection du chemin du Griffol à la Croix des Rameaux, du chemin qui mène à la maison Landrini et du chemin qui descend vers la Fontaine du Bon Saint Eloy.

## **Changement des Tuiles de l'église**

Le devis pour le changement complet des tuiles s'élève à plus de 72000€ ce qui est considérable. Il est donc décidé de rester à ce qui était prévu dans le marché : le changement des tuiles endommagées.

## **Réfection de la place devant la mairie**

Un camion de sable sera commandé pour colmater les irrégularités de la place.

## **Fuite d'eau aux Amouilhaux**

L'entreprise **Echallier** interviendra prochainement pour réparer les conduits endommagés qui provoquent des écoulements d'eau dans les bâtiments de Madame Chantagrel.

## **Référent Covid**

Jean-Luc Coupat est désigné comme référent Covid de la commune.

## **Secrétariat**

L'avenant au contrat de travail de la secrétaire prévoit 50% de télétravail.